



Conseil académique
de la vie lycéenne
Académie Besançon



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Compte rendu du conseil académique de la vie lycéenne 19 janvier 2011

Présents : membres du CAVL, membres élus
Voir en annexe la liste des présents.

Absents excusés : M. le Préfet de Région, M. Jean-Marc MILVILLE, Inspecteur d'Académie DSDEN du Jura ; M. Jean-Marie MICHOUILLER, Proviseur du lycée Les Huisselets, Montbéliard ; Mme Béatrice RONZI, Ville de Besançon et M. Max ANDRE, enseignant LPO Xavier Marmier, Pontarlier.

Ouverture du CAVL

M. Neves, Délégué Académique à la Vie Lycéenne (DAVL), ouvre la séance en excusant M. le Recteur qui est empêché et rejoindra le conseil un peu plus tard.
Il propose en premier lieu de lire et d'apporter quelques modifications orthographiques au Règlement Intérieur du CAVL, qui sera voté en présence de Monsieur le Recteur.
Après présentation du procès verbal du CAVL du mercredi 26 mai 2010, M. Neves propose l'ordre du jour qui débute par un bilan du séminaire de Vie Lycéenne qui s'est déroulé les mardi 11, mercredi 12 et jeudi 13 janvier 2011 à Rochejean.

⊙ Bilan du séminaire de Vie Lycéenne :

Ce séminaire a réuni une quarantaine d'élus vices présidents de CVL et de CAVL issus de toute l'académie.

Présentation des ateliers proposés aux lycéens pendant le séminaire, par les élus du CAVL présents :

- **Atelier journal lycéen**, présenté par Rémi Tison (LGT C. N. Ledoux, Besançon) :
Pendant une matinée, les élèves ont créé un journal lycéen en tenant compte des règles que cela impose, des droits et des devoirs. La formation a répondu aux questions « que peut-on mettre dans un journal et que ne peut-on pas mettre ? », qui sont les règles de base de la construction d'un journal. La matinée s'est terminée par la création d'une Une de journal.
- **Identité numérique**, présenté par Florent Lemahieu (LP Bartholdi, Lure) :
Cet atelier avait pour but de sensibiliser et d'informer sur les pratiques et la responsabilité de chacun. Faire prendre conscience des risques des jeux en ligne, de la mauvaise utilisation des réseaux sociaux, de la publication de photos, etc.
- **La mobilité internationale**, présenté par Marie Lehec (LGT A. Peugeot, Valentigney) et Alexandre Stajkovic (LPO P. E. Victor, Champagne) :
Cet atelier visait à sensibiliser les lycéens participants à la mobilité internationale. Faire prendre conscience de l'importance de la création des relations avec les pays étrangers, afin d'éviter tout préjugé.
- **Les facteurs de la réussite**, présenté par Rémy Lhorens, (LP Bartholdi, Lure) :
Cet atelier avait pour objectif d'échanger avec les lycéens sur les "facteurs de réussite scolaire" et de proposer des solutions en tenant compte de la réforme du lycée. Faire du lycée un lieu de réussite et d'apprentissage de la citoyenneté.
- **La discrimination**, présenté par Maxime Lerdung (LP P. Vernotte) :
Cet atelier avait pour objectif de faire émerger l'importance des valeurs de chacun. Les élèves ont pu échanger et témoigner sur le sujet en prenant conscience de ce qu'est la discrimination dans sa globalité.
- **L'action culturelle**, présenté par Estéban Piard (LGT Saint-Claude) :
Prendre conscience de l'importance de l'ouverture culturelle et faire connaissance avec le rôle du référent culture et connaître l'ensemble des actions possibles dans l'académie.

Rectorat

Proviseur Vie Scolaire

Référence

Dossier suivi par
Audrey BENOIT-GONIN

Téléphone
03 81 65 74.02

Fax
03 81 65 74.07

Mél.
ce.viescolaire
@ac-besancon.fr

10 Rue de la Convention
25030 Besançon
cedex





2/4

⊙ Plan d'action 2010-2012 :

En introduction, Mme Benoit-Gonin dresse un bref bilan des actions du mandat 2008-2010 :

- Le POL : portail orientation lycéen
- Les échanges européens
- Prévention SIDA
- Le concours développement durable

M. Neves présente le plan d'actions 2010-2012, issu des propositions faites par les lycéens lors du dîner débat du mardi 11 janvier 2011.

Plan d'action :

- La communication au sein des établissements et surtout entre les lycéens et les élus.
- Les transports : les élèves souhaitent demander à la région que les transports répondent au mieux aux besoins des lycéens. Il est proposé d'engager une réflexion et une discussion avec les services de la Région.
- Le développement durable : les élus souhaitent sensibiliser les lycéens au gaspillage de papier, de pain à la restauration. M. Neves explique que ce sujet a déjà été traité les années précédentes et qu'il ne sera pas une priorité pour ce nouveau mandat.
- La carte du lycéen : les élus du CNVL travaillent déjà sur ce thème depuis l'an passé.
- Les manuels scolaire : les lycéens ont évoqué des difficultés d'obtention de certains manuels et surtout d'utilisation des consommables, notamment en lycée professionnel. Il est proposé aux élus de rencontrer les services compétents de la Région, pour échanger sur le sujet.
- L'organisation des examens blancs : les élus souhaitent dresser un bilan des pratiques des lycées de l'académie en vue d'une harmonisation.
- Associations et lycéens : sensibiliser les lycéens aux diverses actions des ONG.
- Horaires et rythmes scolaires : réfléchir au volume horaire et aux vacances scolaires
- Le handicap : travailler ensemble sur l'intégration des élèves handicapés.
- La discrimination : il est proposé aux élus de travailler en partenariat avec l'acsé en faisant intervenir M. M'Rad.
- L'accueil des nouveaux élèves : témoignages de pratiques des établissements par les élus du CAVL.
- Faire passer l'information entre les élus du CVL et ceux du CAVL.

Pour répondre à ce dernier projet deux actions ont déjà été mises en place :

- **création d'un site Vie Lycéenne** hébergé par le site de la mission Tice du Rectorat. Chaque élu, vice président de CVL et élus du CAVL, disposeront de codes d'accès permettant la mise en ligne de documents.

- **création d'un journal académique de vie lycéenne**, avec à la tête deux rédactrices en chef : Elise Aebischer (LGT L. Pergaud, Besançon) et Alice Fostel (LPO J. Haag, Besançon), son adjointe.

Ces deux outils de communication vont aider à promouvoir les actions des CVL, du CAVL et à faire passer de l'information.

M. Neves propose de faire voter le plan d'action en précisant le calendrier et les objectifs du mandat 2010-2012 :

- CAVL du 16 février 2011, reporté au 23 mars 2011 : intervention de l'acsé et communication sur le thème de la discrimination et intervention de la Région sur la thématique des transports.
- CAVL du 25 mai 2011 : Travail sur l'accueil des nouveaux arrivants dans les établissements scolaires et intervention de la Région sur la thématique des manuels scolaires.
- Premier CAVL de l'année scolaire 2011-2012 : travail sur le thème du handicap
- Deuxième CAVL de l'année scolaire 2011-2012 : témoignage d'élèves oeuvrants pour des ONG.



3/4

M. Neves précise que tous les thèmes du plan d'actions ne seront pas traités car certains ont déjà fait l'objet d'actions concrètes les années précédentes.

Le plan d'actions et le calendrier sont proposés au conseil. Il est voté et approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Recteur rejoint le conseil et prend la parole pour féliciter les nouveaux élus et réprécise toute l'importance qu'il attache à la vie lycéenne et à sa représentativité. Il ajoute avoir apprécié la rencontre avec les lycéens à Rochejean et le climat détendu dans lequel le dîner s'est déroulé. Il insiste sur le fait que cet apprentissage est utile et important pour l'après lycée.

⊙ Approbation du règlement intérieur du CAVL

M. Neves présente à Monsieur le Recteur la proposition de modification de l'article 13 (cf. nouveau document joint).

Le conseil est invité à prendre la parole pour proposer d'autres modifications éventuelles. Mme Grandvoinet, conseillère régionale, demande une modification de l'article 9 et propose que tous les votes soient faits à bulletins secrets, en précisant que cela évite de confronter certains jeunes au regard des autres.

Monsieur le Recteur précise qu'il n'est pas d'usage de procéder ainsi. Le bulletin secret étant normalement réservé pour des votes nominatifs et pas pour des votes sur des objets ou projets.

M. Neves ajoute que le fonctionnement est le même qu'en conseil d'administration, soit un vote à main levée et que le vote à bulletin secret systématique alourdit le fonctionnement du CAVL.

Monsieur le Recteur propose de voter par « oui » ou par « non » pour les modifications de l'article 9 proposées par Mme Grandvoinet. Un des membres du conseil demande alors un vote à bulletin secret comme le stipule le règlement intérieur encore en vigueur.

Un vote à bulletin secret est organisé pour demander la modification ou non de l'article 9.

Mesdames Bidot et Benoit-Gonin dépouillent les résultats :

Oui : 7

Non : 17

Blanc : 4

Un nouveau vote est organisé à main levée pour apporter les modifications de l'article 13. Les modifications de cet article 13 sont approuvées à l'unanimité.

⊙ Vote et approbation du PV du CAVL du 26 mai 2010

Monsieur le Recteur soumet le PV au vote, soit 6 abstentions et 22 approbations.

⊙ Bilan des élections

M. Neves présente le bilan des différentes élections qui ont animé le premier trimestre de l'année scolaire.

- Bilan des élections CVL

54 CVL ont été renouvelés dans l'académie, seul un établissement n'a pas organisé d'élection faute de candidat. Au total 37647 inscrits pour 16406 votants. 921 lycéens sont élus dans l'académie, soit 85,3% des sièges pourvus.

Le taux de participation académique est de 43,6% contre 40,5 en 2008, soit une augmentation de 3,1 points.

M. Neves précise que le climat des établissements au moment des élections était tendu (mouvements lycéens) et que le choix de la date a favorisé le bon déroulement des élections.

- Bilan des élections CAVL

18 sièges sont pourvus et 3 sièges ne le sont pas pour le mandat 2010-2012. Le taux de participation est de 61,9%, contre 63,4% en 2008.

M. Neves réprécise les attributions du CAVL : « Le CAVL donne un avis consultatif sur la vie matérielle, pédagogique, sociale et culturelle des élèves dans les lycées de l'académie ». Le rôle des élus est rappelé : ils doivent « représenter, agir, proposer et débattre ».



4/4

- Bilan des élections CNVL

M. Neves rappelle les missions du CNVL et dresse un bilan des élections.

15 votants sur les 18 titulaires élus au CAVL, soit un taux de 83,3%.

5 candidats se sont présentés en binôme et c'est Cyprien Fluzin élève au lycée Gustave Courbet de Belfort qui a été élu à 53,3% des voix, avec comme suppléante Alice Fostel du lycée Jules Haag de Besançon.

L'absence de Cyprien est excusée, il est ce même jour convoqué au premier CNVL de son mandat.

⊙ Informations sur les missions et les élections CSE

Le calendrier des élections et les documents ont été remis aux élus titulaires du CAVL, afin qu'ils puissent ou non proposer leur candidature au CSE (Conseil Supérieur de l'Education).

⊙ Présentation des commissions académiques

Les élus lycéens se sont positionnés pour siéger dans les différentes commissions académiques (cf. document joint).

⊙ Consultation sur les rythmes scolaires

M. Neves présente les grands points de la synthèse académique, ci-jointe, aux élus.

⊙ Conclusion par Monsieur le Recteur

Monsieur le Recteur conclut ce CAVL en remerciant les participants. Il les félicite encore pour leur investissement et leur engagement au niveau académique.

L'ordre du jour étant terminé, il invite tous les participants à prendre un traditionnel verre de l'amitié.

Le Recteur
Chancelier des Universités

Éric MARTIN

La CPE Vie scolaire
(secrétaire de séance)

Audrey BENOIT-GONIN